

*Banque commerciale du Canada*

Quant le ministre d'État aux Finances a fait sa déclaration à la Chambre lundi, nous avons eu l'impression que le gouvernement n'avait été informé pour la première fois des graves difficultés de la Banque Commerciale que tout récemment en mars. Plus tard, en réponse à des questions, le ministre des Finances a déclaré qu'il avait été mis au courant par l'inspecteur général des banques en septembre. Nous apprenons maintenant qu'il y a deux ans déjà les autorités de réglementation américaines avaient communiqué avec les autorités canadiennes. Elles auraient alors exprimé leur inquiétude au sujet de la banque de Californie au moment où la Banque Commerciale du Canada y avait investi de l'argent.

Je voudrais aussi savoir si l'inspecteur général des banques du Canada avait, à un moment quelconque, conseillé à la Banque Commerciale du Canada de diversifier ses placements. J'ai fait allusion, à la Chambre, l'autre jour, à la Partie III du budget des dépenses qui précise qu'il entre dans les devoirs de l'inspecteur général, lorsqu'il prévoit des difficultés, d'encourager une banque à diversifier ses activités. J'aimerais savoir si cette obligation a été remplie, et quand.

Je voudrais aussi qu'on m'explique la diversification. A ce que je vois, selon l'information que nous possédons, cette banque avait placé tous ses avoirs dans le domaine énergétique. Une diversification géographique doit-elle être sérieusement considérée comme une véritable diversification? Est-ce bien ce que l'inspecteur général des banques avait à l'idée?

J'ai plusieurs autres questions, monsieur le président, mais je devrais peut-être donner à la ministre le temps de répondre à celles-ci.

**Mme McDougall:** Monsieur le président, j'espère me rappeler de toutes les questions fidèlement. Sinon, je sais que la députée va les répéter. Je voudrais commencer par vous féliciter, monsieur le président, pour la façon remarquable dont vous avez dirigé la période des questions aujourd'hui.

Je pourrais peut-être expliquer plus en détail l'origine des rapports avec la banque de Californie. En 1981, la Banque Commerciale du Canada a acquis un intérêt de 40 p. 100 dans la Westlands Bank. Cette dernière s'occupait surtout des prêts hypothécaires. Par ses placements en Californie, la BCC tentait de diversifier ses activités sur le plan géographique. A ce moment-là les marchés immobiliers étaient très actifs. Le marché immobilier de la Californie, comme celui d'autres régions, s'est mis plus tard à fléchir. La Banque Commerciale du Canada, comme principal actionnaire de la Westlands Bank, a accru sa participation dans celle-ci pour raffermir cette opération par une injection de capitaux. Les problèmes récents sont survenus à la succursale de la BCC en Californie, qui prêtait au secteur pétrolier et aux entreprises de forage.

Que ce soit une sage décision de diversifier du point de vue géographique, à l'intérieur de la même industrie, dépend évidemment de l'orientation que prend le conseil d'administration. Dans certains cas, les entreprises peuvent vouloir s'en tenir au domaine où elles sont présumément compétentes. Au

lieu de s'engager dans un domaine où elle n'était pas de compétence, il a mieux valu que la banque diversifie ses opérations sur le plan géographique et reste dans un domaine connu où elle est le mieux en mesure de juger.

Comme nous le savons, la banque était beaucoup plus rentable à la fin des années 70. Elle faisait preuve de beaucoup de dynamisme, d'initiative. Avec le déclin du marché immobilier en Californie, les difficultés sont apparues. Les services au secteur pétrolier ont connu des difficultés dernièrement. La banque a pris d'autres initiatives pour diversifier son activité. Elle compte maintenant des succursales à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax, comme dans l'ouest du Canada. Je pense que la banque avait raison de décider de diversifier son activité. Cela n'a peut-être pas donné les résultats attendus assez rapidement, mais je pense que la banque a eu raison d'opter pour la diversification.

**Mlle Nicholson:** La ministre peut-elle nous dire aussi comment l'inspecteur général des banques a été mêlé à cette affaire? Selon un article de journal, depuis deux ans, le bureau de l'inspecteur général recevait régulièrement des demandes de renseignements de la Federal Deposit Insurance Corporation, l'organisme américain qui équivaut à la Société d'assurance-dépôts du Canada, du U.S. Federal Reserve Board et du bureau du surintendant des affaires bancaires de la Californie. Si c'est vrai, pouvons-nous savoir quelles mesures ont été prises au cours de ces deux années?

**Mme McDougall:** Comme il y avait chevauchement des compétences, des rapports ont été établis au début de 1983, si je ne m'abuse. Un représentant du bureau de l'inspecteur général s'est rendu en Californie pour examiner l'acquisition de Westlands. Il n'y a pas eu toute une série de téléphones et de télex, comme le laissait entendre l'article de journal. Il y a simplement eu, de temps à autre et dans le cours normal des choses, des conversations entre les deux organismes de réglementation. En réalité, ces échanges ont été très rares. La situation de la Westlands Bank s'améliorerait. Si j'ai bien compris, les deux organismes de réglementation jugeaient que, même si les problèmes étaient de toute évidence graves, ils n'étaient pas critiques.

**M. Riis:** Monsieur le président, j'espère que d'autres députés poseront des questions aujourd'hui pendant l'étude de ce projet de loi.

Je voudrais revenir à une question qu'a soulevée ma collègue de Trinity il y a un instant. Le 25 janvier 1983, le gouverneur de la Banque du Canada jugeait de toute évidence la situation assez inquiétante pour téléphoner au quotidien national le *Globe and Mail*. Il avait réussi à convaincre au moins le *Globe and Mail* que tout allait bien, que la Banque Commerciale était rentable et solvable et qu'il n'y avait pas de problèmes. La ministre peut-elle nous dire si cette déclaration reflétait bien la situation quand le gouverneur de la banque nationale l'a faite? Avait-il vraiment des preuves de ce qu'il avançait ou essayait-il simplement de calmer les investisseurs au Canada et ailleurs?